



Fédération nationale de l'équipement et de l'environnement

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 55 82 88 75

E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipementcgt.f

Paris, le jeudi 4 septembre 2025

Madame **Cécile Avezard**

Directrice Générale de Voies Navigables de France

175 rue Ludovic Boutleux
62 400 Béthune

Objet : **Préavis de grève reconductible 10 au 30 septembre 2025**

Madame la Directrice Générale,

La CGT de Voies Navigables de France s'oppose avec fermeté à la politique proposée par le Premier Ministre lors de sa conférence de presse du 15 juillet dernier, consistant à réduire voir à supprimer les droits sociaux conquis par la lutte ; à réduire sur les moyens humains, matériels et financiers déployés dans l'ensemble de la Fonction Publique et donc de fait au sein de notre ministère de rattachement, ce qui impactera significativement l'établissement public VNF.

De nouvelles réductions d'effectif et des moyens financiers entraîneront des conséquences délétères dans la vie de tous les jours des agents, pour l'exécution de leurs missions et entrainera un risque pour la sécurité des personnels, les riverains ainsi que pour les ouvrages qui sont déjà dans un état de vétusté très avancé.

L'attaque sans précédent sur notre système de santé avec une réduction du budget de l'ordre de 5 milliards impactera notre droit à la santé et à l'accès aux soins.

Les personnels de VNF subissent depuis de trop nombreuses années des baisses drastiques d'effectifs, accompagnées d'une dégradation de leurs conditions de travail se traduisant par une augmentation des arrêts de travail, dont l'origine est soit physique, soit psychologique.

La CGT VNF demande qu'il y ait au sein de l'établissement une politique axée sur l'amélioration des conditions de travail de tous les agents, ainsi que le développement d'un véritable service public de la voie d'eau, tant sur le petit que sur le grand gabarit.

La CGT VNF revendique :

- Son refus des politiques d'austérité et de guerre économique menées par le gouvernement, qui se traduisent par la destruction des Services publics, la précarisation des agents et une aggravation des inégalités sociales ;
- Le retrait du projet de budget MACRON-BAYROU ;
- Des moyens budgétaires permettant d'assurer un service public de qualité ;
- La revalorisation des salaires et de la valeur du point d'indice ;
- Le recrutement massif d'agents sous statut public ;
- L'arrêt du recours à l'emploi de CDD qui développe la précarité ;
- Être contre la retraite à 64 ans, et revendique le retour de la retraite à 60 ans pour tous, avec pour les métiers pénibles un départ à la retraite à 55 ans pour service actif et 25 % de bonification, mesures de justice sociale permettant le renouvellement des effectifs et l'amélioration des conditions de travail.

Pour ces raisons que la CGT de voies Navigables de France prend ses responsabilités en déposant le présent préavis de grève reconductible du 10 au 30 septembre 2015.

Des recours au maintien dans l'emploi abusifs seront considérés comme des entraves à l'exercice du droit de grève.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels de VNF, quel que soit leur statut.

Notre organisation est disponible pour toute négociation portant sur la base de nos revendications.

Veillez recevoir, Madame la Directrice Générale, nos respectueuses salutations.

Nadia BAZRI



Laurent BERTHIOT



Franck HURTEBIS



Délégués syndicaux centraux CGT VNF